



Catégorie C : mesures d'urgence... Quel manque d'ambition !

Année après année, le SMIC empiète sur le bas de la grille indiciaire de la catégorie C (et également sur la catégorie B). Le refus obstiné des gouvernements successifs de revaloriser significativement la grille a engendré un tassement de celle-ci, inacceptable.

Les agents sont découragés par le manque de reconnaissance de leur travail, et les carrières apparaissent de moins en moins attractives.

Fort de ce constat soi-disant partagé par le gouvernement actuel, les propositions présentées aux organisations syndicales le 21 mai dernier paraissent bien dérisoires. Par l'attribution de seulement quelques points d'indice sur le bas de la grille (échelles 3, 4, 5 et 6), sans remise en cause du nombre de grades (4 échelles maintenues), le gouvernement perpétue et entérine la paupérisation des agents publics.

Après le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive, la diminution de moitié des mesures catégorielles, l'augmentation des retenues pour pension civile (les retraites) et l'inflation, autant dire que le pouvoir d'achat, la carrière et la reconnaissance légitime tant attendue par ces agents ne sont pas pour demain.

Pire, dans ce document d'orientation, le ministère de la Fonction publique envisage de fusionner tous les corps de catégorie C de la Fonction publique de l'Etat, supprimant ainsi les statuts particuliers de corps pour les regrouper dans un Corps interministériel à gestion ministérielle (CIGeM). Il en serait fini des différentes missions et spécificités liées à chaque corps et des conditions de travail et de gestion particulières.

Comme cela était déjà malencontreusement indiqué dans l'accord de méthode sur les carrières et rémunérations (rejeté par FO), les cadres statutaires chers au gouvernement précédent pourraient voir le jour sous une autre forme à terme.

Au final, le gouvernement ne fait que poursuivre la politique de son prédécesseur placée sous le signe de l'austérité et de la rigueur. Cela n'est pas de bon augure pour les prochaines discussions programmées à l'automne sur la refonte et la revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire (C, B et A).

**Quelle déception ! Comme FO a déjà pu l'écrire,
les bricoleurs de l'austérité semblent bien là !**

PARIS, le 23 mai 2013